

Avis de constitution

SOCIETE « ARBA PRO SERVICES » en abrégé « AS »

Siège ABIDJAN ABOBO QUARTIER AVOCATIER
GLACIER, Lot 492, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2025 , et enregistrés le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARBA PRO SERVICES » en abrégé

« AS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-TRANSFERT D'ARGENT NATIONAL ET INTERNATIONAL WESTERN UNION, MONEY GRAM
-ORANGE MONEY, MOOV MONEY, MTN, WAVE ET TOUTES ACTIVITES FINANCIERES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO QUARTIER AVOCATIER
GLACIER, Lot 492, Ilot 62

Dirigeant(s) M KEITA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04373 du 16/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24115/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

